

INFO - CHATEAU DE COMPIEGNE - INFO - CHATEAU



Le parc du château de Compiègne,

Un jardin remarquable !

Un nouveau label qualité

Sous l'impulsion du Conseil National des Parcs et Jardins, le Ministère de la Culture vient de mettre en place un nouveau label qualité, « Jardins remarquables », qui permet de distinguer et valoriser des jardins présentant une composition harmonieuse ou originale, des abords de qualité, des éléments remarquables (bassins, statues, ponts, labyrinthes, végétaux rares, etc), un intérêt historique ou botanique (les jardins contemporains n'en sont pas exclus). Ce label offre de nombreuses garanties au public et reste un gage de beauté et d'entretien du site.

Le parc du château labellisé

Le parc du château vient d'obtenir ce label, le 10 juin. Planté « à l'anglaise », il possède en effet de nombreux atouts, historiques comme esthétiques, notamment la fameuse perspective offerte par l'allée des « Beaux-Monts » (percée par Napoléon Ier en l'honneur de Marie-Louise d'Autriche, lors de leur mariage en 1810)...un lieu incontournable pour les amoureux de botanique et les promeneurs.

Ouverture :

du 1^{er} novembre au 29 février de 8h à 17h

du 1^{er} mars au 15 avril et du 16 septembre au 30 octobre de 8h à 18h

du 16 avril au 15 septembre de 8h à 19h (dernière admission ¼ d'heure avant la fermeture)

Entrée libre